



ardèche  
LE DEPARTEMENT



MAIRIE de **Préaux**

MAIRIE de **Lalouvesc**

MAIRIE de  
**St Romain d'Ay**



[www.traildessapins-lalouvesc.fr](http://www.traildessapins-lalouvesc.fr)

INFOS AU 07 66 67 94 59 OU 06 10 32 65 68



# TRAIL DES SAPINS

SEMI-NOCTURNE EN ARDÈCHE (07)

INSCRIPTIONS  
LIMITÉES

NOUVEAUX  
PARCOURS

**7 km**  
La Forêt des Afars

**12 km**  
Le Val des Sorcières

**21 km**  
La Louvetrouille

**46 km**  
L'Infernale

QUALIFIER **20K** M

QUALIFIER **50K** M



**7 et 12 km**  
RANDONNÉES  
PÉDESTRES  
également adaptées  
aux pratiquants de  
marche nordique



**LALOUVESC**  
**30 OCTOBRE 2021**  
ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES



Conception et impression : tobacome.fr - 06 08 71 75 03

## REGLEMENT

**Article 1 : ORGANISATION :** Le trail des Sapins est une épreuve pédestre semi nocturne en semi autonomie inscrite au calendrier des courses hors stade de l'Ardèche organisée par le Comité des Fêtes de Lalouvesc.

COURSES	DISTANCES	POINTS UTMB®	DÉNIVELÉS	CATÉGORIES ÉLIGIBLES	DÉPART	INSCRIPTION JUSQU'AU 2/10	INSCRIPTION APRES LE 2/10
L'Infernale	46 km	2 points	2000 mD+	espoirs à vétérans	15H30	30€	35€
La Louvetrouille	21 km	1 point	1000 mD+	juniors à vétérans	17H00	20€	25€
Le Val des Sorcières	12 km		700 mD+	juniors à vétérans	17H30	15€	20€
La Forêt des Afars	7 km		240 mD+	cadets à vétérans	18H00	12€	17€
Rando des Sorcières	12 km				17H30	10€	15€
Rando des Afars	7 km				18H00	10€	15€

**Article 2 INSCRIPTIONS ET DOSSARDS :** Un t-shirt sera offert aux 100 premiers coureurs inscrits. Le retrait des dossards se fera le samedi 30 octobre 2021 à partir de 11h à Lalouvesc sur présentation de votre carte d'identité. Ce dossard devra être fixé sur la poitrine avec 4 épingles à nourrice non fournies. Les randonneurs doivent obligatoirement passer au départ pour récupérer sac et bon repas. Les bulletins d'inscription sont à envoyer au **Comité des Fêtes de Lalouvesc Trail des Sapins BP 16 07520 LALOUVESC** accompagnés du règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Lalouvesc. **Pour les coureurs, joindre obligatoirement une copie de la licence ou le certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an à la date de la manifestation.** Aucune inscription ne sera enregistrée en l'absence du certificat médical. Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Cependant en cas d'annulation liée au COVID 19 un remboursement partiel sera défini à hauteur des frais engagés par l'organisateur. Pour les mineurs une autorisation des parents est nécessaire. Le prix d'inscription comprend le repas ardéchois à l'arrivée, les douches, le chronométrage et les ravitaillements. Pour les courses le chronométrage est assuré par Chronosphère (sauf pour les randonneurs). Matériel obligatoire pour la course l'Infernale : couverture de survie, sifflet, réserve alimentaire, réserve d'eau, coupe-vent et téléphone portable. Pour la course la Louvetrouille, une réserve d'eau suffit. **Pour tous les parcours, la lampe frontale est obligatoire.**

**Article 3 CATEGORIES ET RECOMPENSES :** Catégories : cadets (16-17 ans), juniors (18-19 ans), espoirs (20-22 ans), séniors (23-39 ans) et vétérans (43 ans et +). Une récompense sera attribuée aux 3 premiers scratch (3 premiers hommes et 3 premières femmes toute catégorie confondue) de chaque course. ATTENTION : une barrière horaire large est mise en place au lieu dit Milagro (6 km de l'arrivée) à 23h. Passé cet horaire, il ne sera plus possible de finir le parcours dans le cadre de la course.

**Article 4 SECURITÉ :** La sécurité est assurée tout au long du parcours par un organisme spécialisé. Tout abandon doit être signalé aux organisateurs. Un numéro d'urgence sera fourni aux participants. La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police d'assurance la SMACL référence 112745. Il est cependant fortement conseillé de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. L'organisateur met en place un dispositif de pointage pour votre sécurité. Une équipe de fermeture de parcours fera la voiture balai. La compétition se déroule en très grande partie sur des pistes ou chemins en milieu naturel et sur les voies routières non fermées à la circulation. Les concurrents devront impérativement respecter le code de la route en donnant priorité à tout véhicule en circulation sur le parcours.

**Article 5 RAVITAILLEMENTS :** L'Infernale : 3 ravitaillements - La Louvetrouille : 2 ravitaillements - Le Val des Sorcières et la randonnée des Sorcières : 1 ravitaillement. Ravitaillement à l'arrivée sur tous les parcours.

**Article 6 DROITS A L'IMAGE :** Le concurrent donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image ainsi que la publication des résultats concernant l'évènement dans le cadre de la promotion.

**Article 7 ANNULATION DE LA COURSE :** Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de la manifestation s'ils jugent que les conditions ne garantissent pas une sécurité maximale pour l'ensemble des coureurs.

**Article 8 PROTECTION DES DONNÉES :** toutes données personnelles inscrites sur le bulletin d'inscription pourront être utilisées uniquement pour vous tenir informés de l'actualité du Trail des Sapins. Ces données ne seront en aucun cas cédées ou vendues pour toute autre utilisation.

### Article 9 SPECIAL COVID-19 :

**dans le cadre de la crise sanitaire, de nombreuses adaptations, modifications voire suppressions dans l'organisation peuvent être appliquées. Le Comité des Fêtes s'adaptera et appliquera scrupuleusement au jour le jour les consignes données par les instances compétentes en la matière. Le site internet [www.traildessapins-lalouvesc.fr](http://www.traildessapins-lalouvesc.fr) sera régulièrement mis à jour et donnera toutes les précisions nécessaires.**

**Article 10 ACCEPTATION DU REGLEMENT :** le concurrent accepte sans réserve le présent règlement

### UN BULLETIN PAR PARTICIPANT À ENVOYER À :

COMITÉ DES FÊTES DE LALOUVESC  
TRAIL DES SAPINS - BP 16  
07520 LALOUVESC

accompagné de votre chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Lalouvesc et de la photocopie du certificat médical (uniquement pour les coureurs) ou licence.

**1 T-SHIRT OFFERT**  
aux 100 premiers coureurs

## BULLETIN D'INSCRIPTION

TAILLE :  S  M  L  XL  XXL

prévoir des épingles + lampe frontale

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe :  Femme  Homme Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Club/Association : \_\_\_\_\_ N° de licence : \_\_\_\_\_

### COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

### QUEL EST VOTRE OBJECTIF TEMPS >>> (en cas de départ par vague)

COURSES	KM	DÉPART	CATÉGORIES	INSCRIPTION JUSQU'AU 2/10	INSCRIPTION APRES LE 2/10	CHOIX
L'Infernale	46	15H30	espoirs à vétérans	30€	35€	
La Louvetrouille	21	17H00	juniors à vétérans	20€	25€	
Le Val des Sorcières	12	17H30	juniors à vétérans	15€	20€	
La Forêt des Afars	7	18H00	cadets à vétérans	12€	17€	
Rando des Sorcières	12	17H30		10€	15€	
Rando des Afars	7	18h00		10€	15€	

Le repas ardéchois est inclus dans les prix indiqués ci-dessus.

### DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE, N'OUBLIEZ PAS VOTRE GOBELET RÉUTILISABLE

Nombre de repas non-coureurs, non randonneurs (à régler avec votre inscription - sur réservation) :

..... x 10 € = .....

Je déclare accepter le règlement et joins mon certificat médical et/ou ma licence de l'année en cours selon la loi du 23 mars 1999. Je m'engage sous ma propre responsabilité et dégage les organisateurs de tout problème physiologique me concernant et après la course en cas d'accident.

Date :  
Signature,  
précédée de la mention « lu et approuvé »

Je soussigné(e) .....  
représentant légal de.....  
l'autorise à participer au trail. J'autorise l'organisation à prendre toute décision concernant les soins d'urgence, l'hospitalisation ou à faire pratiquer toute intervention chirurgicale qui s'avèrerait urgente sur avis médical concernant mon enfant.

Date :  
Signature,  
précédée de la mention « lu et approuvé »

### Soir d'halloween

Les déguisements seront vivement appréciés sur place !

